

Natura 2000, vous connaissez ?



**VivArmor
Nature**

Editorial

Sommaire

- p.3 Brèves de l'association
- p.8 VivArmor innove !
- p.9 Dossier : Natura 2000
- p.14 Infos naturalistes
- p.16 Agenda

Le Rôle d'eau

Bulletin d'information
trimestriel de VivArmor Nature
N° 174 - Été 2018
ISSN 0767 - 0257

Directeur de publication

Michel Guillaume

Rédacteur en chef

Jérémy Allain

Mise en page

Jérémy Allain et Jean-Paul Bardoul

Ont participé à l'élaboration de ce Rôle d'eau :

Didier Toquin, Jérémy Allain, Franck Delisle, Anthony Sturbois, Jean-Paul Bardoul, Catherine Briet, Pierre-Alexis Rault, Gwénaëlle Auproux, Gilles Allano, Alain Cosson, Pascal Bourdon, Michel Guillaume.

Crédit photo : Didier Toquin, Anthony Sturbois, Franck Delisle, Gwénaëlle Auproux, Yves Faguet, Michel Guillaume, Pierre-Alexis Rault, Pascal Bourdon.

VivArmor Nature

10 bd Sévigné - 22000 ST-BRIEUC
Tél. : 02 96 33 10 57
vivarmor@orange.fr

Venez nous rencontrer du lundi au
vendredi de 9h à 13h

Et aussi sur

www.vivarmor.fr
www.vivarmor.over-blog.com



LES 20 ANS DE LA RESERVE

Au regard des réussites et des défis environnementaux qui se profilent à l'avenir, je ne regrette en rien mon engagement depuis plus de 40 ans dans le mouvement de la protection de la nature.

Avec Michel GUILLAUME épaulé de Jean-Paul BARDOUL, Louis MAURICE, Jacques PETIT, Michel DANAIS et bien d'autres nous étions considérés à l'époque comme de doux rêveurs, des utopistes.

De nombreux naturalistes se sont mobilisés - ornithologues, géologues, botanistes - pour cette vasière qui était, il faut bien le dire, reconnue surtout pour sa laideur et son insalubrité. Elle n'avait même pas le droit au nom de Baie. Ce n'était, suivant les propos de certains élus, qu'un trou de vase, qu'il fallait cacher.

Je me souviens de Roland SAVIDAN sillonnant l'Anse d'Yffiniac avec son appareil photo. Il osait avec ses clichés, son premier diaporama, démontrer qu'ici il y avait des paysages, de beaux couchers de soleil, des marées aux mille reflets, des vols majestueux d'oiseaux venus de tous les horizons. Oui, nous étions certains que ces Grèves regorgeaient de richesses naturelles, mais que ces richesses étaient aussi fragiles et qu'il était déjà temps de les protéger.

Ce 28 avril nous célébrons le 20^{ème} anniversaire du classement de la Baie de St BRIEUC en Réserve Naturelle Nationale, les militants de la première heure hier du GEPN, les membres d'aujourd'hui de Vivarmor en sont fiers. Ils sont fiers de ce beau travail de sensibilisation réalisé, de voir ces quelques 200 000 promeneurs arpenter les sentiers à la recherche d'une nature vraie. Ils se réjouissent également de la Maison de la Baie qui aujourd'hui, est une fenêtre incontournable pour la découverte de ce monde vivant et passionnant.

Vivarmor se fait aussi l'écho de cette belle histoire, cette aventure et collaboration intelligente avec l'autre partenaire gestionnaire qu'est Saint Brieuc Armor Agglomération.

Au nom de notre association, je voudrais remercier pour le travail qu'ils réalisent l'équipe de la réserve, Alain PONSERO son conservateur, Cédric JAMET, Anthony STURBOIS ainsi que les stagiaires. Je profite de cet événement, pour féliciter également les salariés de Vivarmor qui œuvrent avec une passion débordante et un professionnalisme exemplaire. Pour terminer merci aussi à tous les bénévoles passés, présents, qui ont apporté ou qui apportent leur savoir et dévouement.

J'aimerais terminer mon intervention en rendant hommage à notre Baie en lui disant.

Qu'il est bon de sentir ton souffle couleur marine
Toi tu es comme l'artiste
Tu jongles avec la lune et le soleil
Pour planter un décor jamais pareil.

Gilles Allano

Administrateur de VivArmor Nature

Photo de couverture : lande tourbeuses de St Nicodème en hiver - photo Pascal Bourdon

Brèves de l'asso

Un record d'adhésion

939

un grand merci à celles et ceux qui ont déjà rejoint VivArmor cette année. Grâce à votre mobilisation l'association est aujourd'hui forte de 939 adhérents, contre 912 à la fin de l'année dernière.

Composition du nouveau bureau de VivArmor Nature

Les membres du Conseil d'administration réuni le 15 mai ont élu le nouveau bureau de l'association :



Didier Toquin
Président



Michel Guillaume
Vice-président



Yves Faguet
Secrétaire général



Dominique Tranchant
Secrétaire adjoint



Déborah Viry
Trésorière



Jean-Jacques Gicquel
Trésorier adjoint

Ludo Rando organisée par Hollenn Breizh

Malgré le temps plus que maussade de ce début de mois de juin, une quinzaine de personnes se sont retrouvées pour découvrir les Landes de la Poterie en ce dimanche matin 10 juin. La manifestation était organisée par Hollenn Breizh, association créée pour financer des projets humanitaires partout sur la planète, dans le cadre de l'évènement "Tous à la ferme".

La vie secrète d'un plateau de fruits de mer

Dans le cadre des 20 ans de la réserve une soirée a été organisée le vendredi 9 juin pour présenter à plusieurs voix, aux 92 personnes présentes l'histoire et les techniques de la pêche à pied, différents secrets de la biologie des espèces et comment suivre leur évolution. Des anecdotes ont ponctué les échanges pour permettre aux pêcheurs et aux gourmets de mieux comprendre ce qui précède l'acte de prélèvement et la dégustation, et l'importance de respecter globalement le milieu marin.

Boycott de la DuckRace à Lannion

Dans un communiqué VivArmor Nature a appelé au boycott d'une course de 4600 canards en plastique lâchés dans le Léguer le 3 juin. Sans remettre en cause l'objectif de soutien aux associations locales annoncé par les organisateurs, VivArmor Nature s'inquiète du dérangement sur la faune dans cette zone Natura 2000, de l'image désastreuse de ces milliers de morceaux de plastique dans une rivière et des risques de dérive... Certaines DuckRace dans le monde consistent à relâcher des canards en plastique dans le milieu marin.

Anniversaire de la Réserve Naturelle

Pour le jour des 20 ans de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, le samedi 28 avril, avait lieu, le matin, à Saint-Brieuc l'inauguration de la nouvelle exposition de la réserve sous forme de 14 panneaux. En présence des gestionnaires de la Réserve, SBAA et VivArmor nature, ce moment a permis de revenir sur le passé historique de la baie, pas toujours glorieux et de dresser un bref bilan des 20 ans de protection de la baie. L'après-midi du samedi, une randonnée du centre ville de St-Brieuc jusqu'à la plage du Valais était animée par la compagnie "les fées railleuses". Les 2 comédiens de cette compagnie ont plongé la cinquantaine de participants dans une histoire humoristique décalée à partir de la Renouée du Japon, tout au long de la vallée du Gouédic... une randonnée inattendue et très appréciée. A l'arrivée, une collation était offerte à tous avant de remonter en bus jusqu'au point de départ.



Ecrevisse à pattes blanches

Le 31 mai s'est tenue à Rennes la réunion de préfiguration d'un plan régional d'actions en faveur de l'Ecrevisse à pattes blanches. Porté par l'association Bretagne Vivante, un travail de suivi des stations connues de l'espèce dans les Côtes d'Armor et en Ile-et-Vilaine va être engagé dès cette année afin de monter un programme de plus grande envergure. VivArmor Nature participera aux actions dans ses territoires d'action.

Commission Mer et Littoral

La Réserve naturelle et VivArmor Nature sont membres de la commission Mer et Littoral 2018, animée par le Pays de Saint-Brieuc, dont le rôle est d'examiner les projets sollicitant le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Ces crédits permettent d'aider les pêcheurs à adopter des pratiques durables. Deux exemples de projets locaux retenus : étude d'une drague à palourde rose moins néfaste pour les fonds marins, suivi de la pêche à pied et de la pêche embarquée professionnelles pour une meilleure gestion des ressources.

SAGE Argoat – Trégor – Goëlo

VivArmor Nature a participé au premier comité de pilotage animé par le Pays de Guingamp qui définira les actions à mettre en œuvre vue d'améliorer la qualité sanitaires des zones conchylicoles et de pêche à pied entre Perros-Guirec et Plouha.

Inventaire Rainette verte

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité intercommunale de Lamballe Terre & Mer, des prospections nocturnes ont permis de préciser la répartition de la Rainette verte sur le territoire. Au-delà de l'aspect patrimonial que revêt cette espèce dont les populations sont globalement sur le déclin à l'échelle nationale, l'intérêt de cette étude porte sur l'information que donne cette espèce pour étudier les réseaux écologiques.



Rainette verte. (© Pierre-Alexis Rault)

Quand le marais avance...

Un rapport de synthèse sur l'historique et l'évolution récente des végétations du marais maritime de l'anse d'Yffiniac et de son pré-salé vient d'être rédigé par l'équipe de la réserve. Les références sur l'histoire de ces milieux depuis plusieurs siècles, les cartes et la typologie des végétations présentes vous feront découvrir la dynamique progressive et le bon état de conservation de ces habitats de la réserve naturelle. Bientôt disponible sur le site de la réserve.



Ramassage de déchets !

Le 17 mai, un nettoyage de déchets a été organisé par la réserve naturelle grâce au soutien de nombreux bénévoles sur les plages de Saint-Maurice et de Béliard. 66 kg de déchets ont été collectés. Lors des précédents ramassages 80 kg de déchets ont été ramassés en 2017, 300 kg en 2016 et 180 kg en 2015. Poursuivons nos efforts !

Des professionnels du tourisme sensibilisés à la préservation des estrans

Le 4 avril, VivArmor Nature a formé une trentaine d'agents d'accueil des Offices du tourisme de la destination Guingamp-Paimpol. Au programme de cette journée : rappel des règles et des bonnes pratiques de pêche à pied de loisir et découverte des richesses de l'estran à Port Lazo en Plouézec.

Quand pêche à pied rime avec biodiversité

Le stand de VivArmor Nature animé les 9 et 10 juin dans le cadre de l'opération « Destination Gourmande » à Pléneuf-Val-André a permis de sensibiliser plus de 400 visiteurs à la reconnaissance des coquillages et aux bonnes pratiques de pêche à pied.

Il y a de l'animation !

Dans le cadre des 20 ans de la réserve les animations se poursuivent auprès des scolaires des communes de l'agglomération. Depuis le début de l'année, plus de 1450 élèves ont été sensibilisés aux richesses du fond de baie et à l'importance de leur protection sur le long terme.

Dénombrement des Oiseaux du Verdelet

Dans le cadre d'un observatoire des cormorans l'association procède depuis ce printemps à un suivi de la reproduction des oiseaux du Verdelet.

C'est ainsi que 76 nids de Cormoran huppé et 40 nids de Grand cormoran ont été dénombrés.

Le site accueille également en période de nidification :

- le Goéland argenté
- le Goéland marin
- l'Aigrette garzette
- Et probablement l'Huîtrier pie et le Goéland brun.



Réseau Littorea

Avec le soutien de la Fondation de France et de l'Agence Française pour la Biodiversité, VivArmor Nature et le CPIE Marennes-Oléron animent un réseau national de plus de 400 structures œuvrant pour une pêche à pied durable. C'est ainsi qu'au cours des deux derniers mois, les deux associations ont formé des éducateurs en environnement et des gestionnaires d'espaces naturels à la mise en place d'un diagnostic partagé de la pêche à pied de loisir sur différents sites du littoral.



Observatoire de la pêche à pied Manche – Mer du Nord

Dans la continuité des actions engagées depuis de nombreuses années dans les Côtes d'Armor, VivArmor Nature est un des partenaires de cet observatoire lancé en avril dernier. L'association réalise des comptages et des enquêtes auprès des pêcheurs sur trois sites jusqu'alors non suivis : **Martin-Plage, Les Godelins et Port Blanc**. Pour participer aux prochaines grandes marées, n'hésitez pas à contacter Franck Delisle au 06 27 47 49 81 ou franck.delisle@vivarmor.fr.



Ça augmente ou ça diminue ?

C'est souvent la question posée aux gestionnaires de la réserve au sujet de l'évolution des effectifs d'oiseaux. La réserve naturelle vous propose la dernière mise à jour de la synthèse ornithologique 1970-2018 de l'évolution des populations d'anatidés et de limicoles migratrices et hivernantes en fond de baie de Saint-Brieuc. Ce document est déjà disponible en ligne sur le site de la réserve.

Conseil scientifique

Le conseil scientifique de la réserve s'est réuni le 5 juin dernier pour travailler sur les dossiers en cours. Certains d'entre eux nécessitant une visite de terrain, l'ensemble du conseil s'est rendu dans les dunes de Bon-Abri et sur le cordon de galets de Lermot l'après-midi.

VivArmor dans les Bouches du Rhône

Fortes de leur expertise en matière de gestion de la pêche à pied de loisir, l'association et le CPIE Marennes-Oléron sont allées former le GIPREB, organisme en charge de la réhabilitation de l'étang de Berre, pour le lancement d'un suivi de cette activité naissante et la mise en place de mesures de gestion adaptées du stock de palourdes. Ce gisement apparu en 2015 suite à la resalinisation de l'étang est aujourd'hui exploité par 95 pêcheurs à pied professionnels et plus d'une centaine de pêcheurs de loisir aux beaux jours.



Réunion du programme « CHEMINS »

L'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'environnement (URCPIE) et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ont présenté le 22 mai au comité de pilotage, dont VivArmor Nature fait partie, l'avancée de leur programme qui vise à étudier l'élaboration et la mise en œuvre de la Trame verte et Bleue au niveau local.

ABC Saint-Brieuc

Le partenariat avec la mairie de Saint-Brieuc dans le cadre du suivi du plan d'actions en faveur de la nature issu de l'Atlas de la Biodiversité Communale se renforce. Au programme : reconquête du bocage, les vallées, la faune sauvage en ville, les espèces exotiques envahissantes, ...

Réunion de terrain dans la vallée de Gouédic



VivArmor y était !

Le printemps du patrimoine
le 16 et 17 juin au légué



Biocoop Saint-Alban
Saint-Alban les 20 et 21 avril



Festival Terre-Art'ère
Plérin le 22 avril



Destination gourmande
Pléneuf-Val-André les 9 et 10 juin



Animations de printemps de Magasin Vert
Plérin les 28 et 29 avril



Un grand merci à : Gwenaëlle Auproux, Michel Guillaume, Yves Faguet, Dominique Tranchant, Gilles Allano, Dominique Sagot, Jean-Pierre Morin, Jacques Petit, Philippe Colas, Hervé Guyot.

VivArmor innove !

Un anti salissures pour préserver les hirondelles de fenêtre

Un des principes de fonctionnement de VivArmor Nature est de proposer des actions concrètes face à des problématiques de préservation de la nature. C'est dans cet esprit que face à la méconnaissance (après vérification et évaluation) de la réglementation de la pêche à pied, l'association a créé la réglette de pêche aujourd'hui bien présente sur le littoral métropolitain.

C'est dans l'objectif de continuer à proposer des solutions concrètes que Gilles ALLANO, administrateur, et Jérémy ALLAIN, directeur, se sont saisis de la problématique suivante :

Que proposer pour empêcher les salissures causées par la présence de nids d'hirondelle ?

Ces salissures sont régulièrement la cause de destruction préventive des nids par les occupants de la maison, même si cette pratique est illégale.

Une solution existe déjà !

Il suffit d'installer une planchette sous le nid, mais une analyse des deux compères faisait apparaître deux problèmes pour démocratiser ce mode de protection :

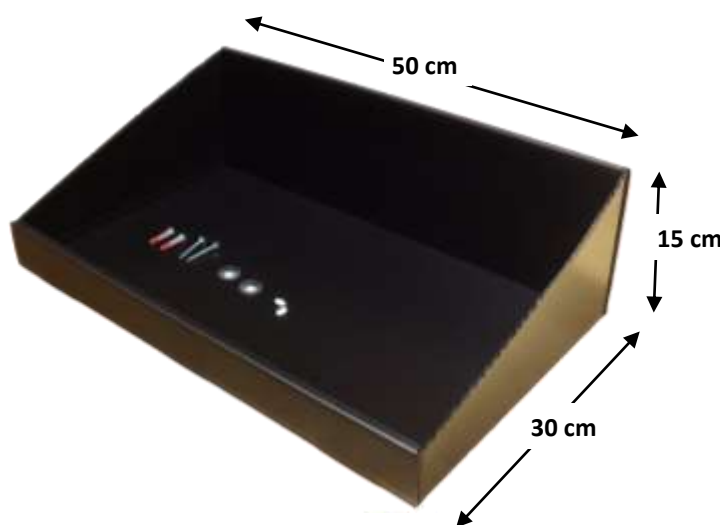
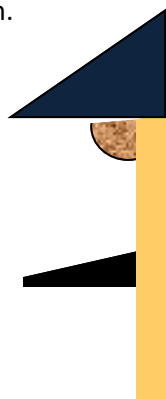
- Le prix assez élevé des dispositifs : l'installation de la planchette nécessite la mise en place de deux équerres et une planche en bois (une vingtaine d'Euros) ou d'acheter un système à près de 25 € minimum auxquels s'ajoutent les frais de livraison.
- L'installation pas toujours simple, avec la nécessité de faire plusieurs gros trous dans la façade de la maison pour fixer l'ensemble.

C'est ainsi qu'ils ont travaillé sur un prototype de récupérateur de fientes à hirondelles.

Ce dispositif plus simple à fixer et très léger, a été testé pendant les tempêtes de début d'année. Il résiste aux UV et est vendu avec l'ensemble de la quincaillerie nécessaire à la fixation. On n'y trouve même des caches vises pour la période où les hirondelles sont absentes quand le récupérateur de fientes est démonté.

Dispositif anti salissures :

Ce dispositif est à installer sous le nid à une distance de 40 cm.



Renseignement et commande : vivarmor@orange.fr ou 02 96 33 10 57

Natura 2000, vous connaissez ?

par Pascal Bourdon

Un jour ou l'autre, vous avez entendu parler de Natura 2000 : sur un panneau d'entrée de site naturel, à l'occasion d'un reportage sur une action militante contre un projet industriel ou d'infrastructure, sur une pollution littorale... Mais connaissez-vous bien l'organisation et le fonctionnement de ce réseau ?

Natura 2000 : un réseau européen de sites pour préserver la Biodiversité

En 1992, par la mise en application de la directive « Habitats, Faune, Flore » la Communauté européenne met en place le réseau Natura 2000, le plus grand réseau écologique du monde. Les états membres ont 2 ans pour mettre cette directive en application.

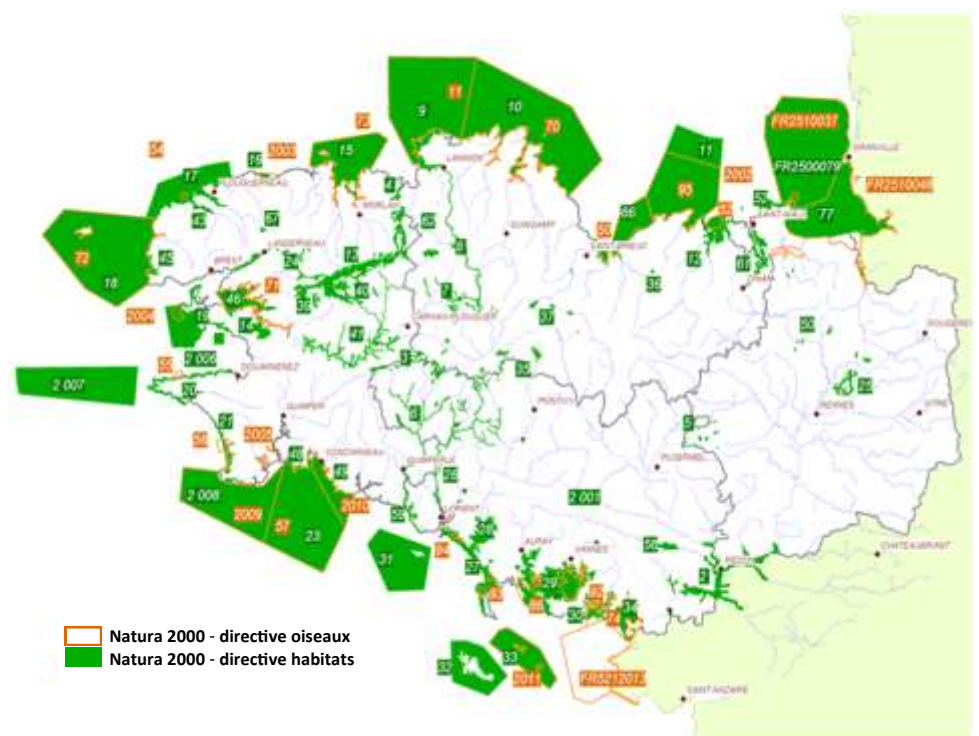
Chaque pays doit transmettre à la Commission européenne une liste de sites qui seront intégrés au réseau. Il doit aussi répondre du bon état de conservation des habitats et des espèces en annexes des directives « Habitats » et « Oiseaux » (habitats et espèces dits « d'intérêt communautaire »).

Bien que la France ait partiellement transcrit cette Directive en droit national en 1995, la procédure de désignation des sites connaîtra bien des aléas jusqu'en 1999. Cependant, ce retard sera progressivement rattrapé par la suite. En 2008, les sites marins seront délimités (Natura 2000 en mer). En 2016, le réseau national est à peu près stabilisé.

Natura 2000 comprend des **zones spéciales de conservation** au titre de la Directive « Habitats Faune Flore » 1992 et des **zones de protection spéciale**, classées au titre de la Directive « Oiseaux » 1979 - 2009

**Surface totale nationale
métropolitaine 2016 :**
70 000 km²,
soit 12,8% du territoire terrestre
+ 40 000 km² en mer

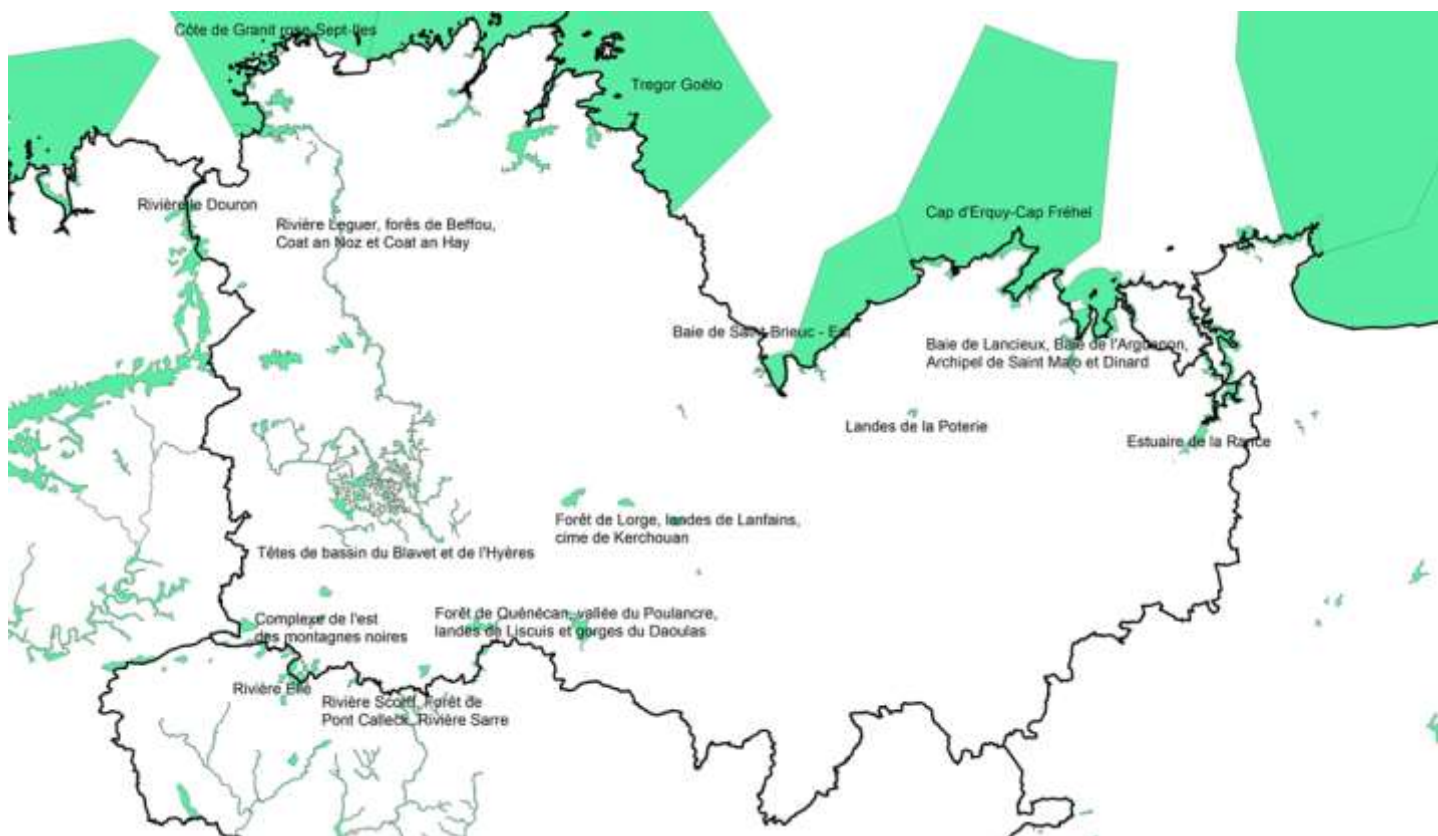
En Bretagne, 86 sites ont été désignés : 58 sites au titre de la Directive "Habitats" et 28 sites au titre de la Directive "Oiseaux". Ils occupent 3,37% de la surface terrestre bretonne et 17% des surfaces marines Natura 2000 de France.



La désignation et la délimitation initiales des sites ont été faites sur la base d'inventaires naturalistes antérieurs souvent partiels ou incomplets. Ils intègrent parfois des espaces bénéficiant déjà de protections réglementaires fortes : réserves naturelles, sites classés ou inscrits, arrêtés de biotope.

Quand l'animation des sites a commencé, il a bien fallu préciser les limites à l'échelle parcellaire sur carte au 1/25 000^{ème}. «Être ou ne pas être dans Natura 2000 , c'est la question !» La plupart des acteurs craignent des restrictions réglementaires à leurs activités professionnelles ou privées (agriculture, pêche professionnelle et de loisir, chasse, permis de construire...).

Dans les Côtes d'Armor 18 sites sont désignés, dont 5 interdépartementaux.



Comment fonctionnent les sites Natura 2000 ?

Pour la mise en œuvre de Natura 2000, la France a choisi de ne pas imposer (théoriquement) de réglementation supplémentaire à celles qui protègent déjà la faune, la flore et les paysages mais de définir un programme d'actions propre à chaque site, par concertation locale.

La Loi de Développement des Territoires Ruraux de 2005 laisse la possibilité aux collectivités territoriales de devenir **opérateurs** des actions sur leur territoire.

Lorsque l'animation d'un site démarre, un **comité de pilotage (CoPil)** est constitué, composé :

- des services de l'État
- des élus représentant toutes les collectivités locales concernées (de la Région aux Communes)
- des acteurs locaux professionnels et associatifs.

Ce CoPil élit un président (élu local) ou, à défaut, il est présidé par le sous-préfet.

La structure opératrice emploie un **chargé de mission**.

Le chargé de mission a 2 ans pour rédiger le **Document d'Objectifs (DOCOB)** du site, diagnostic initial et programme de gestion du site.

Ce document comporte 6 chapitres :

- une description du contexte géographique, socio-économique, un inventaire des habitats et des espèces et une évaluation de leur état de conservation
- les objectifs de développement durable
- des propositions de mesures
- des cahiers des charges types
- les modalités de suivi et d'évaluation
- la liste des engagements pour une charte type

Le chargé de mission doit organiser et animer des réunions de concertation et d'information des acteurs locaux. Il doit tenir compte des avis formulés. Il est donc très important que les associations de protection de l'Environnement participent à ces réunions préparatoires qui sont l'occasion de rencontrer les autres acteurs (agriculteurs, pêcheurs professionnels, forestiers, associations de tourisme...) et d'échanger avec eux. La rédaction finale du DOCOB doit être présentée au CoPil. Le Préfet prend ensuite un arrêté pour le valider et les actions peuvent alors commencer.

Le DOCOB et les cartes qui l'accompagnent sont consultables par le public, des extraits peuvent en être obtenus, soit dans les mairies concernées, soit auprès du chargé de mission. Même si la lecture du document demande une certaine maîtrise du vocabulaire scientifique utilisé, c'est une mine d'informations naturalistes très complète.



Les moyens d'actions Natura 2000 :

Contrats Natura 2000.

Ils ont pour objet d'engager des travaux pour entretenir ou restaurer des habitats d'intérêt communautaire ou des habitats d'espèces. Quelques exemples : fauche de landes, arrachage de baccharis, création de mares forestières, préservation d'arbres sénescents, pose de ganivelles sur des dunes et replantation d'oyats...

Les coûts des travaux sont remboursés sur présentation de factures acquittées (80 % pour les collectivités territoriales, 100 % pour les particuliers et les associations).

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) – Enjeu Biodiversité.

Les aides à l'Agriculture sont strictement encadrées par la Politique Agricole Commune (PAC). Les agriculteurs ne peuvent bénéficier de contrats Natura 2000 mais peuvent s'engager, pour 5 ans, à respecter un cahier des charges de mesures techniques de gestion favorables à la biodiversité : pâturage ou fauche de prairies humides sans fertilisation, fauche de landes, gestion durable des haies ... L'agriculteur perçoit une indemnité annuelle de l'ordre de 150 à 200 € par hectare.



Chartes Natura 2000

Les propriétaires fonciers peuvent s'engager à respecter certaines pratiques favorables aux habitats et aux espèces en signant une charte. C'est une sorte de « label de bonnes pratiques » sans contrepartie financière.

Evaluation des incidences Natura 2000

Tout projet envisagé dans le site Natura 2000 ou à sa proximité et soumis à autorisation administrative doit comporter une étude des éventuels impacts sur les habitats et les espèces : installations classées pour l'environnement (élevages agricoles, carrières, infrastructures...)

Certaines autres activités, non soumises jusque là à autorisation, déclaration ou approbation, listées dans un arrêté préfectoral régional, doivent aussi faire l'objet d'une EI N2000 (création d'un régime propre à N2000 qui complète le

dispositif) : premiers boisements supérieurs à 0,5 ha, arrachage de haies, retournement de landes, manifestations sportives dont le budget dépasse 100 000 €, création de chemins de randonnée, de zones de mouillage...

Si le projet risque d'avoir des incidences néfastes à la bonne conservation du site, il devra être modifié.

Le rôle du chargé de mission est de fournir tous les renseignements nécessaires au porteur de projet mais il n'a pas à réaliser lui-même l'évaluation des incidences.

Les DOCOB des sites Natura 2000 doivent être pris en compte dans la rédaction des documents d'urbanisme (Plan locaux d'urbanisme), **et des schémas d'aménagement** (Schémas de cohérence territoriale, Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau...).

Mise en œuvre de Natura 2000 dans les sites intérieurs

Par leur attrait touristique, les sites littoraux présentent un intérêt économique majeur pour la Bretagne et des mesures conservatoires des paysages et de la biodiversité (protection de la faune et de la flore) y étaient déjà engagées depuis de nombreuses années. Même sans Natura 2000, elles auraient persisté, auraient sans doute été renforcées...

Pour les sites intérieurs, la situation est toute différente. Prenons trois exemples dans les Côtes d'Armor :

- « Vallée du Léguer, forêts de Beffou – Coat an Noz – Coat an Hay » : DOCOB validé en Avril 2006
- « Têtes de bassin versant du Blavet et de l'Hyères » : DOCOB validé en Décembre 2006
- « Montagnes Noires » : DOCOB en cours de rédaction

Ces trois sites ont des caractéristiques communes : ils concernent essentiellement des espaces ruraux, majoritairement agricoles et forestiers.

En réalisant les cartographies d'habitats de végétation, on s'est aperçu que la richesse de ces sites est bien supérieure à celle qui avait été prise en compte pour les délimiter initialement. Les cours d'eau vive n'abritent pas seulement le principal noyau de population de Loutre mais aussi la Mulette perlière (moule d'eau douce très menacée) et l'Ecrevisse à pattes blanches. Les prairies humides « oligotrophes » (prairies naturelles sur sols pauvres dont la flore est très diversifiée) occupent de grandes surfaces et hébergent un papillon rare, le Damier de la Succise... Le patrimoine naturel de ces sites est donc important et diversifié et Natura 2000 est une vraie opportunité pour le valoriser et le préserver.

C'est donc principalement avec les agriculteurs et les forestiers qu'il a fallu engager les discussions pour la rédaction des DOCOB. L'activité agricole est la principale activité économique de ces secteurs et le tourisme peine à se développer : les élus sont donc très vigilants par rapport à d'éventuelles nouvelles contraintes environnementales.

La principale menace pour les habitats ouverts (prairies, landes) et les fonds de vallées est l'abandon de gestion agricole : ces espaces deviennent difficilement valorisables dans les systèmes agricoles actuels.



*Forêt de Duault chênaie
hêtraie à houx et if*



*Mesure d'une Mulette perlière
du ruisseau du Loc'h*



*Trichomanes remarquable dans
un chaos du ruisseau de Belle
Chasse (Trémargat)*

Pour les deux premiers sites, les discussions ont été parfois tendues car les craintes et les a priori étaient nombreux : « plus le droit de mettre en culture ? », « restrictions sur les zones d'épandage des déjections animales ? », « plus le droit d'abattre des arbres ? », « surveillance des activités par les écolos ! ».... pas de ça chez nous ! Il a fallu expliquer, convaincre. En préparation de la rédaction des DOCOB, des groupes de travail sont constitués. Par exemple, ceux actuellement actifs, du site « Montagnes noires » sont :

- Milieux ouverts et zones humides
- Forêts et continuités écologiques
- Etang du Corong

Les échanges lors de ces réunions sont riches : ils permettent de confronter les points de vue et les informations. Il est important que VivArmor y soit représenté.

Le chargé de mission est aussi chargé de veiller à la prise en compte de Natura 2000 sur le territoire. Il doit participer aux autres programmes d'actions qui concernent les milieux naturels : contrats de restauration de cours d'eau, programme Breizh bocage, fonctionnement des réserves naturelles...

Natura 2000 permet des collaborations fructueuses. Un programme « Life Mulette perlière » a été animé par Bretagne Vivante sur les stations du Massif Armoricaïn. Le site « Têtes de bassin versant du Blavet et de l'Hyères » était concerné. Les acteurs locaux se sont bien impliqués dans ce programme.

Pour la « Vallée du Léguer », Natura 2000 est un label pour des politiques territoriales du tourisme vert et de la qualité du cadre de vie, à l'instar du label « Rivière sauvage » qu'elle vient d'obtenir.

En 2015, pour prendre en compte les découvertes d'habitats et d'espèces faites depuis la première délimitation, les périmètres des sites « Têtes de bassin versant du Blavet et de l'Hyères » et « Vallée du Léguer » ont fait l'objet d'importantes extensions de surface...

Remerciements :

Remerciements pour relecture de l'article et compléments à Pierre Brossier (ingénieur au Centre Régional de la Propriété Forestière) et au chargés de mission Natura 2000 : Mathieu Bredèche (Vallée du Léguer – Forêt de Beffou), Guillaume Jouan (Têtes de bassin versant du Blavet et de l'Hyères) et Tanya Simon (Montagnes Noires)

Pascal Bourdon s'est consacré depuis une vingtaine d'années à la préservation des milieux naturels en Centre Ouest Breagnes : salarié d'association (Fédération Centre Bretagne Environnement) puis de communautés de communes (Kreiz Breizh, Callac-Argoat) pour la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site « Têtes de bassin versant du Blavet et de l'Hyères »... Retraité depuis Janvier, il se met à disposition de Vivarmor pour faire connaître et préserver la Nature dans la partie Sud-Ouest des Côtes d'Armor.

Sources documentaires :

Sur un moteur de recherche internet, inscrivez : « Natura 2000... suivi de quelques mots clés ciblés ». Vous arriverez sur une rubrique du site inpn.mnhn.fr. Toutes les données concernant les sites (délimitation, surfaces, caractéristiques, espèces...) les procédures et la réglementation sont accessibles au public.



Amont du chaos des gorges du Corong St Servais et Locarn



Damier de la Succise sur un Cirse des anglais



prairie humide oligotrophe

Infos naturalistes

Nouvelle espèce pour la France découverte dans les Côtes d'Armor

Psychoides filicivora (Meyrick, 1937)

Le vendredi 11 Mai 2018, alors qu'une pluie douce mais continue s'abattait sur le parc des sculptures, une zone humide de Ploumanac'h (Commune de Perros-Guirec, UTM : VV60), j'ai attrapé avec un tube un petit papillon très sombre sur une feuille d'érable. Sur le tas je l'identifiais trop rapidement comme un « Incurvariidae » mais, à la maison l'identification a été assez rapide, un « Tineidae », assez commun en Grande Bretagne « *Psychoides filicivora* ». Synonyme : « *Mnesipatris filicivora* ».



Psychoides filicivora (Tineidae) est un papillon brun foncé avec des reflets bleus, la tête et les palpes labiaux sont jaune-pâle et une tache de même couleur est située au niveau du tournus. Chez certains spécimens, quelques écailles jaune-pâle sont visibles le long de la frange. Les antennes mesurent environ la moitié de la longueur de l'aile antérieure (LA = 4 à 5 mm).



Les plantes hôtes sont des fougères : Polystic à frondes soyeuses (*Polystichum setiferum*), Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*), Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*) et peut-être d'autres espèces de fougères. Les chenilles se nourrissent des sporanges et minent le dessous de la fronde.

Ce lépidoptère vole de mai à août avec une activité diurne et il est probablement arrivé en Irlande en 1909 suite à l'introduction de fougères en horticulture.

A ma grande surprise, vu le côté commun en Irlande et en Grande-Bretagne, il n'a pas été signalé en France avant le 11 mai 2018, ce qui en fait une nouvelle espèce pour notre pays. Il est également présent à l'île de Madère.

Alain Cosson : 12, rue Traverse F-22700 Perros-Guirec / kerploum@wanadoo.fr

Bibliographies :

Field Guide to the Micro-moths of Great Britain and Ireland by Phil Sterling and Mark Parsons, illustrated by Richard Lewington.

Gaedike, R. & O. Karsholt, 2001 *Contribution to the Lepidoptera fauna of the Madeira islands*.

The Entomologist p.194 *A new species of Lamproniidae (micro-lepidoptera) from Ireland* by Edward Meyrick 1937.

Recensez les Hirondelles près de chez vous

L'Hirondelle de fenêtre est très liée à l'Homme car les colonies sont majoritairement installées sur des bâtiments. Leur état dépend donc fortement des actions humaines. On parle alors d'espèce anthropophile.

Or ses populations ont chuté de 33 % en France en 10 ans (2005-2015). Afin de suivre les effectifs en Côtes-d'Armor, le GEOCA renouvelle le comptage des nids d'Hirondelle. Ce suivi permet d'évaluer l'abondance et la répartition de l'espèce au niveau local.

L'identification des colonies permet également de les prendre en compte en cas de travaux, de mener des actions de protection et de sensibilisation.

Pour plus d'informations : www.geoca.fr

Information Tique

Des citoyens et des tiques !

Les tiques vivent dans les milieux naturels. Elles profitent du passage d'un hôte humain ou animal pour s'y fixer et se nourrir. Or, elles sont susceptibles de transmettre, lors de leurs repas de sang, des virus, des bactéries ou des parasites à l'origine de différentes maladies (ex. borréliose de Lyme, encéphalites à tiques, Rickettsioses). L'extension des maladies dues aux tiques provient de facteurs multiples, tenant à l'évolution des milieux, au changement climatique, à la pratique des activités de plein air (promenade, jardinage...).

Citique est un projet de science participative où les citoyens peuvent aider les chercheurs à mieux comprendre l'écologie des tiques et les maladies qu'elles transmettent, dont la maladie de Lyme. Citique fait travailler ensemble à toutes les étapes du projet des citoyens et des chercheurs.

Une application (Signalement-Tique) et un site internet sont mis à disposition afin de signaler les piqûres de tiques sur les humains et les animaux et la procédure à suivre pour envoyer la tique piqueuse pour qu'elle soit analysée en laboratoire dans le cadre du projet.

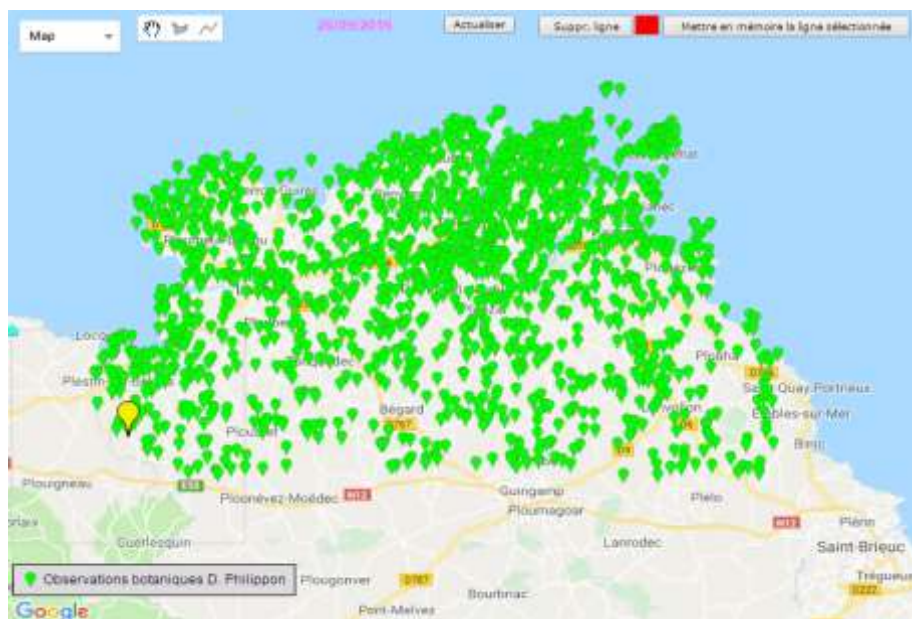
L'acquisition des connaissances faites par cette collecte sans précédent, sur tout le territoire français, permettra de mieux comprendre et prévenir la maladie de Lyme ainsi que les autres maladies transmissibles par les tiques.

Pour plus d'informations : <https://www.citique.fr/>

Du nouveau du côté des données bota !

Daniel Philippon, membre du réseau et féru de botanique, nous a transféré il y a quelques temps, ses données floristiques. Ainsi, suite à un gros travail de formatage effectué sur plusieurs mois, **62525 données botaniques historiques datant de 2001 à 2013 et localisées au nord de Guingamp** ont pu intégrer notre base de données SERENA ! Ces dernières apportent une meilleure connaissance botanique des espèces présentes au sein du département.

Un grand merci pour sa contribution !



Localisation des observations botaniques transmises par Daniel Philippon.

Si, comme ce naturaliste, vous possédez des carnets de terrain remplis de données non renseignées ou que vous avez connaissance de suivis n'ayant pas fait l'objet de saisie de données, n'hésitez pas à nous les transmettre ! Qu'elles soient anciennes ou récentes, ne les laissez pas tomber dans l'oubli, nous pouvons les bancariser pour vous !

Par mail : vivarmor@orange.fr (avec le nom de l'espèce, la date, le lieu et lieu-dit) ou,

via le tableur téléchargeable sur le site internet de VivArmor Nature : <http://www.vivarmor.fr/nos-actions/le-reseau-des-naturalistes-costarmoricains/transmettre-vos-observations/>.

Agenda

Activités du 3^{ème} trimestre 2018

Samedi 7 juillet

Journée Nature en Ille et Vilaine

Visite de la Vallée du Canut

Co-voiturage Départ à 8h30 de Saint-Brieuc (5 €/pers.)

Rdv : 10h00 au parking de la Vallée du Canut à Lassy

Sur inscription, prévoir pique-nique.

Jeudi 19 juillet

Safari nature aux Rosaires

Découverte de la faune, de la flore et de la géologie de la plage des Rosaires

Rdv : 10h30 esplanade des Rosaires

En partenariat avec
la ville de Plérin

Jeudi 9 août

Jardin de la biodiversité des Rosaires

Visite commentée

Rdv : 10h00 parking du parcours sportif des Rosaires

En partenariat avec
la ville de Plérin

Samedi 25 Août

La vallée du Moulin de la mer à Matignon

Faune et flore d'un vallon littoral

Co-voiturage : départ à 13h30 (2 €/pers.)

Rdv : 14h30 parking rue des Guerches à Matignon

Lundi 27 août

Safari des bords de mer

Partez à la découverte des espèces de l'estran à l'occasion d'une grande marée

Rdv : 14h45 à Martin-Plage à Plérin.

En partenariat avec
la ville de Plérin

Samedi 8 Septembre 2018

Le littoral du Trégor

Visite des marais de Trestel et de Gouërmel

Co-voiturage : départ à 9h00 (3,5 €/pers.)

Rdv : 10h30 parking du marais de Trestel

Prévoir un pique-nique

Samedi 22 Septembre 2018

Après-midi nature à Merdrignac

Découverte de la faune et de la flore locale.

Co-voiturage : départ à 13h30 (3,5 €/pers.)

Rdv : 14h30 parking du Val de Landrouët



VivArmor Nature
Partenaire des Estiv'nature
Organisés par la ville
de Plérin-sur-Mer